



Secrétariat Général  
N° tél. : 01.69.49.76.31  
N/Réf. : NDA/ED/CD

ARRETE N° 97/69  
(série A)

OBJET : arrêtés de délégations accordées à Mme Louise PINQUIER

Le Maire de la Commune d'Yerres,

Vu les articles R 122-8 et R 122-9 du Code des Communes relatifs aux délégations de signature et de fonctions accordées aux agents communaux titularisés dans un emploi permanent,

VU les arrêtés n° 95-410 et n° 95-411 (série B) du 13 juillet 1995 accordant à Mme Louise PINQUIER, agent titulaire, délégation en matière d'état-civil,

CONSIDERANT que Mme Louise PINQUIER a changé de service et n'exerce plus les fonctions d'état-civil,

ARRETE

Article 1er : Les arrêtés n° 95-410 et n° 95-411 (série B) du 13 juillet 1995 susvisés sont rapportés.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et ampliation sera transmise à :

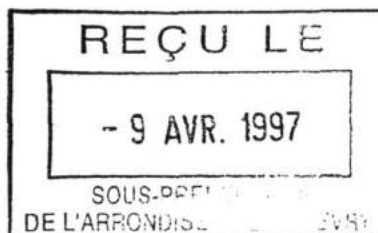
- M. le Sous-Préfet chargé de l'arrondissement d'Evry,
- Mme le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
- l'intéressée.

Fait à Yerres, le 4 avril 1997



Le Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN



HÔTEL DE VILLE

60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98  
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE MAIRE

